

[\(voir l'épisode 2\)](#)

Aujourd'hui 14/02 j'ai reçu un courrier d'Orange avec un contrat à signer ainsi que de nouveaux identifiants de connexions!

Interpellé, je rappelle de nouveau le service client. Et là, nouvelle stupeur, on me dit qu'il n'était pas possible de me faire passer en VDSL2 avec mon précédent compte et que donc celui-ci a été résilié et un nouveau a été ouvert, avec bien sûr de nouveaux identifiants et un nouveau compte de messagerie.

Je demande le plus aimablement possible à mon interlocutrice si elle se rend compte que, avec cette manipulation:

- Je vais avoir à reconfigurer mes connexions, pas trop grave, normalement juste une connexion,
- Je vais aussi avoir à changer le paramétrage de tous mes terminaux pour accéder à mon nouveau mail,
- et retrouver tous les forums et fournisseurs chez qui j'ai un compte pour faire les changements, sachant que chez beaucoup l'adresse de messagerie sert également d'identifiant de compte et qu'on ne peut pas changer l'identifiant, il faut donc désactiver le compte et en ouvrir un nouveau

Et là elle me propose tout bonnement de me rétracter de manière à pouvoir me rapprocher sur Service technique pour voir comment on pouvait mettre le VDSL2 sur mon ancien compte!

Je ne sais pas pourquoi mais je n'ai pas pu me retenir de lui indiquer que c'était peut-être au service client d'Orange de trouver les solutions et non pas au client! Donc je lui ai indiqué de laisser tout cela en l'état car je n'avais pas que cela à faire et que de toute manière même le fait de me rétracter ne me donnait aucune certitude de trouver une solution vu le niveau du service client Orange et que si je faisais cela, j'avais toute les chances de me retrouver sans internet puisque mon compte actuel a été résilié!

Ah, au fait, j'ai essayé les nouveaux identifiants de connexion, ils ne marchent pas, pour l'instant mon ancien compte est encore actif mais je ne sais pas si cela va durer!

A quelle galère!